Sujet: [INTERNET] methanisation naturalgie

Date: 29/03/2022 21:37

Pour: pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr

monsieur le Prefet,

voisin d'une Installation de méthanisation distante de 120m de mon habitation, je voudrais vous faire part du vécu que nous subissons.

- -bruit permanent du moteur de cogénération à l'extèrieur.le double vitrage de la maison attenue le bruit à l'intèrieur.
- -La plus importante contrainte est relative à l'écoulement des eaux des surfaces artificialisées du site ainsi que les jus des matières stockées(maiis ensilage). Etant en contre-bas de l'installation, separés par un chemin communal, rien n'a étè prévu par les proprietaires et la commune pour gérer ces eaux salies par les vehicules circulant sur le site.
- -utlisation permanente des voiries communale comme lieux de circulation interne à l'exploitation
- -Dans un projet comme naturalgie,il faut faire attention à toutes les données de façon a éviter les désagréments avenir.
- -sur naturalgie,il me parrait peu possible de semer une culture energétique et ensuite après récolte(mi mai)de ressemer une céreale,qui de ce fait (manque d'eau)verra son rendement baisser de prés de 40 pour cent.alors qu,il faudra beaucoup d'energie pour réaliser les travaux de semis, de préparation de sol ,de transport sur des distances trés éloignées du site de méthanisation.

je suis défavorable à ce projet monstrueux qui va supprimer des volumes de grains servant à l'alimentation de la population humaine alors que la demande mondiale est grandissante

Recevez monsieur le Préfet mes sentiments respectueux.

jean paul Tonnot, agriculteur retraité.

1 sur 1 31/03/2022 11:12